NATIONS UNIES **A**

Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/48/380
27 septembre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session
Point 91 de l'ordre du jour

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

Programmes de stabilisation économique dans les pays en développement

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

		Paragraphes	Page
I.	INTRODUCTION	1 - 4	2
II.	VERS UN ELARGISSEMENT DU DEBAT SUR L'AJUSTEMENT . . .	5 - 32	4
III.	EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL AU COURS DES ANNEES 90	33 - 43	12
IV.	CONCLUSIONS	44 - 54	16
ENCADRE.	STABILISATION, AJUSTEMENT ET REFORME ECONOMIQUE		2

I. INTRODUCTION

1. Les déséquilibres extérieurs et intérieurs sont toujours au centre de la politique économique d'un grand nombre de pays en développement, même s'il s'agit maintenant de plus en plus de voir "comment passer de l'ajustement à la croissance". Dans sa résolution 46/154 du 19 décembre 1991, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa quarante-huitième session un rapport analytique global où il évaluerait dans quelle mesure les efforts que font les pays en développement pour stabiliser leur économie sont étayés par l'environnement économique international actuel. C'est l'objet du présent rapport.

2. Un rapport précédent du Secrétaire général (A/46/385) sur les programmes de stabilisation économique dans les pays en développement a été présenté à l'Assemblée générale lors de sa quarante-sixième session, en application de la résolution 45/194 de l'Assemblée en date du 21 décembre 1990. Ce document rendait compte de l'expérience acquise avec les programmes de stabilisation et d'ajustement dans les années 80 et de l'évolution de la conception des problèmes de stabilisation et d'ajustement au cours de la décennie. Il a abouti à un certain nombre de conclusions sur l'octroi de prêts pour faciliter les réformes et le rôle du financement multilatéral à l'appui des programmes de stabilisation et d'ajustement. La nécessité d'un contexte international porteur a été soulignée pour accroître l'efficacité des programmes d'ajustement entrepris par tant de pays en développement.

STABILISATION, AJUSTEMENT ET REFORME ECONOMIQUE

Stabilisation, ajustement et réforme économique sont des concepts souvent utilisés de façon assez vague et parfois considérés comme pratiquement synonymes. On se propose ici de les distinguer.

Par stabilisation, on entend la correction des déséquilibres macro-économiques (tant internes qu'externes) qui, par une augmentation générale des prix, perturbent les relations économiques normales, accroissent l'incertitude, redistribuent les revenus au détriment de ceux qui maîtrisent mal le prix auquel ils vendent leur travail ou achètent leurs moyens de subsistance, et dans les cas extrêmes conduisent à abandonner la monnaie comme unité de compte ou comme moyen de paiement. Les politiques de stabilisation destinées à juguler l'inflation visent généralement le court terme et tablent beaucoup sur la régulation de la demande globale, principalement par des mesures fiscales. Lorsqu'un fort déséquilibre de la balance des paiements se conjugue à une inflation élevée, il faut arbitrer entre les divers objectifs visés.

Une politique de stabilisation réussie n'empêche toutefois pas l'économie de rester encore très sensible à de nouvelles poussées d'inflation. Par ajustement, on entend les réformes politiques nécessaires pour mettre

l'économie sur la voie de la croissance durable. L'ajustement est nécessaire lorsque les conditions extérieures changent de manière irréversible, surtout si ces changements sont préjudiciables et s'ils conduisent à un déficit courant insoutenable à terme. L'ajustement vise généralement le plus long terme. Il comporte des aspects macro-économiques autant que structurels; aux premiers appartiennent les politiques tendant à limiter la croissance de la masse monétaire et du crédit aux besoins réels et à éviter les déficits budgétaires excessifs; aux seconds correspondent les mesures destinées à corriger les distorsions des prix contrôlés, notamment les taux de change, ou visant à éliminer les blocages dans l'infrastructure.

Ces mesures sont, en un sens, des réformes économiques et l'on considère d'ailleurs que l'ajustement tout comme la stabilisation font partie de la réforme économique. Cette expression toutefois recouvre aussi les grandes réorganisations institutionnelles, qui visent notamment à accroître la souplesse ou le ressort de l'économie. Par exemple, recibler la croissance de la masse monétaire s'inscrirait dans un programme d'ajustement; mais on parlerait de grande réforme économique lorsqu'un gouvernement fait de sa banque centrale une institution indépendante en mesure, par exemple, de refuser de financer un déficit budgétaire inflationniste. Parmi les autres réformes possibles : la déréglementation, la limitation du rôle de l'Etat par la privatisation de diverses entreprises publiques, la réforme agraire et la refonte de la fiscalité[a].

[a] Voir "Problèmes de gestion macro-économique : stabilisation et ajustement dans les pays en développement", dans le Supplément à l'étude sur l'économie mondiale, 1990-1991 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.92.II.C.2), p. 1.

3. Depuis deux ou trois ans, stabilisation et ajustement font toujours l'objet des mêmes controverses, qui ont cependant gagné en profondeur et en diversité. Les recommandations qui accompagnent les prêts consentis à l'appui des mesures d'ajustement évoluent compte tenu des critiques formulées et de l'expérience acquise. Il est caractéristique de la nouvelle phase que l'analyse du succès ou de l'échec des programmes de stabilisation et d'ajustement fasse place à un débat sur les facteurs de croissance et de développement, au nombre desquels figurent la façon précise dont chaque pays s'insère dans l'économie mondiale et l'incidence du contexte international. La controverse sur la croissance atteint désormais l'analyse du rôle des pouvoirs publics dans les économies en expansion rapide de l'Asie orientale, considérées comme des exemples de cas où l'ajustement à l'évolution du monde a souvent été mis en oeuvre avant que les déséquilibres n'atteignent des proportions critiques et qu'il faille intervenir d'urgence pour redresser la balance des paiements. Ce qui est jugé nécessaire est la recherche du train de mesures approprié qui, tout en restaurant l'équilibre budgétaire et commercial, accélère la croissance.

4. La mise au point de cette panoplie de mesures, déjà si importante aujourd'hui, sera déterminante à l'avenir. Les équilibres macro-économiques indispensables à la stabilisation de l'économie recueillent certes un large consensus, mais les avis divergent encore beaucoup sur les moyens d'accélérer et d'entretenir la croissance économique. Si certains sont toujours à la recherche

de l'ensemble idéal de mesures que les conseillers internationaux pourraient universellement recommander, pour d'autres, convaincus de l'importance des conditions initiales, qui diffèrent d'un pays à l'autre, les programmes d'ajustement types qui ne tiennent pas compte de la diversité nationale n'ont aucune chance de réussir[1].

II. VERS UN ELARGISSEMENT DU DEBAT SUR L'AJUSTEMENT

5. Les avis sur la stabilisation et l'ajustement avaient déjà changé entre le début de la crise de la dette en 1982 et la fin des années 80. L'évolution des idées sur les politiques de stabilisation a été examinée en détail dans le rapport du Secrétaire général sur les programmes de stabilisation économique dans les pays en développement (A/46/385). Le lourd endettement et les graves difficultés commerciales de nombreux pays en développement ont été dans une large mesure à l'origine de l'octroi des prêts d'ajustement structurel. Au début, il y a plus de 10 ans, les programmes d'ajustement se bornaient à des mesures de stabilisation devant rétablir l'équilibre de la balance des paiements et la stabilité des prix et n'étaient pas conçus pour durer. L'expérience de ce nouveau type de prêt acquise pendant les années 80 a permis d'élargir les programmes d'ajustement structurel associés aux politiques de prêts du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, et peu à peu aussi des banques régionales de développement, à bien d'autres objectifs que l'équilibre commercial et la stabilité des prix, et d'allonger la durée de ces programmes.

6. A la fin des années 80, les réformes politiques recommandées en liaison avec les programmes de prêt du FMI, de la Banque mondiale et des banques régionales de développement s'inspiraient des cinq principes suivants :

a) Equilibrer le budget;

b) Corriger les prix relatifs;

c) Libéraliser les échanges commerciaux et l'investissement étranger;

d) Privatiser;

e) Déréglementer le marché intérieur.

A partir de 1990, ces principes sont quelques fois appelés "le consensus de Washington"[2]. A ce niveau d'analyse très général, ils n'ont guère évolué depuis, même si plus récemment la lutte contre la pauvreté a été inscrite aux programmes d'ajustement structurel financés par le FMI et la Banque mondiale et si les problèmes d'environnement sont désormais pris en compte[3].

7. Pour déterminer l'évolution des idées ou des points de vue, il faut quitter le niveau très général d'analyse inhérent à ce consensus. Depuis quelques années, un très grand nombre de pays en développement ont adopté des programmes d'ajustement et davantage encore ont entrepris des réformes politiques. On n'a cessé de reprendre ou de poursuivre des programmes, précisément des programmes inaptes à promouvoir un développement soutenu. Pour accorder leur aide, les institutions financières internationales prennent désormais en considération non seulement les enveloppes budgétaires globales mais surtout la qualité des mesures d'ajustement budgétaire, les filets de protection sociale et autres

rubriques du programme, notamment les problèmes écologiques et politiques. Les programmes de réforme devenant plus détaillés et portant sur un plus grand nombre d'objectifs et de moyens d'action, et leurs résultats variant très largement d'un pays à l'autre, les avis diffèrent maintenant davantage sur les programmes concrets qui ont été mis en oeuvre ou ceux qu'il faut entreprendre.

8. L'étude et l'analyse de l'expérience acquise en matière de politiques d'ajustement et d'octroi de prêts à l'appui de ces actions se développent tellement depuis deux ou trois ans, y compris au sein des institutions de Bretton Woods, qu'il est difficile aujourd'hui de préconiser un programme précis de mesures d'ajustement qui fasse l'unanimité. La convergence des avis sur certains principes très généraux semble toutefois se confirmer depuis quelques années.

La brusque modification de variables extérieures risque de compromettre la réforme

9. Le débat sur le rôle des facteurs et politiques internes par rapport à celui du contexte international est maintenant révolu. Il ne viendrait à personne ou presque l'idée de nier que, pour les économies en développement, les conditions extérieures sont devenues plus difficiles au début des années 80 qu'auparavant dans la période d'après-guerre ou que les réformes économiques dans les pays en développement ont plus de chances de réussir si elles s'accompagnent d'une aide appropriée des pays industrialisés et des institutions multilatérales, de taux d'intérêt internationaux peu élevés, d'une forte croissance économique mondiale et de l'ouverture des marchés aux exportations des pays en développement[4].

10. Une étude[5] consacrée par le Département d'économie internationale de la Banque mondiale à l'incidence des perturbations extérieures sur les transactions courantes de chaque pays, montre que, quelle que soit l'année, cette incidence peut représenter jusqu'à 10 % du produit intérieur brut (PIB) dans certains pays en développement. Des chiffres analogues figuraient déjà dans un rapport du Secrétaire général (A/45/487) sur le transfert net de ressources de pays en développement : le transfert négatif net de ressources financières, outre la perte estimée due à la modification des termes de l'échange, atteignait souvent dans les années 80 jusqu'à 10 % du PIB dans certains pays en développement; et pour l'Afrique subsaharienne, les seules pertes imputables aux termes de l'échange atteignaient jusqu'à 5 % du PIB certaines années de la dernière décennie. L'incidence de chocs extérieurs de cette ampleur a été prise en compte pour évaluer l'échec ou le succès des programmes d'ajustement et expliquer pourquoi les taux de croissance diffèrent d'un pays à l'autre. Le FMI a récemment mené une étude[6] consacrée à 19 pays à faible revenu sur l'expérience acquise concernant les dispositions prises au titre de la Facilité d'ajustement structurel (FAS) et de la Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) pour la période 1986-1993, et a constaté qu'une forte détérioration des termes de l'échange pour plus de la moitié de ces 19 pays rendait difficile non seulement de mettre en oeuvre des réformes, mais encore d'en distinguer les avantages.

11. Dans les années 90, le contexte économique international est, à certains égards, différent de celui des années 80, et ses diverses incidences sur les pays en développement sont examinées ci-après. Qu'elles soient préjudiciables ou favorables, les conditions extérieures se répercutent sur l'économie d'un

pays principalement par la modification des taux d'intérêt mondiaux réels, de la demande internationale de ses exportations (déterminée par le niveau des échanges mondiaux et de l'activité économique générale, plus particulièrement le niveau d'activité de ses principaux partenaires commerciaux), des termes de l'échange (dans les pays en développement, généralement déterminés par les tendances des prix des produits de base et des articles manufacturés) et des mouvements mondiaux de capitaux (destination et composition). L'incidence nette sur un pays donné des modifications du contexte extérieur dépend aussi de sa réaction à ces changements.

Une grande discipline économique est toujours recommandée

12. Personne aujourd'hui ou presque ne nierait l'incidence des chocs (ou de l'aide) extérieurs sur la mise en oeuvre des réformes; en revanche, la quasi-totalité des responsables politiques ou de la "communauté internationale des conseillers" s'accorderait à reconnaître qu'une politique macro-économique saine est également indispensable. L'expérience acquise suffit à prouver qu'il est impossible pour chaque pays ou presque de supporter longtemps un déficit budgétaire commercial croissant. On pourrait à ce propos parler "d'apprentissage social"[7], et il serait maintenant difficile de nier l'importance des déséquilibres budgétaires ou de l'inflation (comme beaucoup l'ont fait dans les années 50 et quelques-uns même dans les années 70). En outre, les gouvernements des pays en développement sont de plus en plus persuadés de l'intérêt d'une grande discipline budgétaire et monétaire; mais l'unanimité sur une formule générale ne va guère au-delà de la notion d'équilibre macro-économique stable, c'est-à-dire d'équilibre commercial et budgétaire durable.

13. Cependant, lorsqu'il s'agit de recommander une politique à un pays, il est difficile de décider quel "degré" de déséquilibre économique, tel que l'inflation, peut être considéré comme acceptable et durable; en cas de déséquilibre "mineur", les conseillers risquent de ne pas être d'accord sur la question de savoir si la stabilisation doit nécessairement précéder d'autres éléments d'une politique d'ajustement structurel. Le coût de la réduction ou de l'élimination de l'inflation peut être évalué, suivant les moyens d'action envisagés. Si l'inflation est faible, l'évaluation des coûts entraînés, par exemple, en termes d'appréciation du taux de change réel, d'augmentation du chômage ou de baisse des salaires réels, peut conduire à la conclusion que l'effort n'en vaut pas la peine dans l'immédiat et qu'il est trop onéreux d'enrayer totalement l'inflation. L'idée, par conséquent, que les mesures de stabilisation priment toujours toutes les autres composantes d'une politique économique est peut-être actuellement couramment acceptée, mais elle ne fait pas l'unanimité[8].

14. Le consensus est encore plus fragile lorsqu'il s'agit de savoir pourquoi il n'a pas encore été possible d'instaurer "une politique économique rationnelle" dans certains pays en développement qui se trouvent dans une impasse politique, ou pourquoi dans plusieurs autres, surtout dans les pays à faible revenu, les réformes n'ont guère réussi à juguler l'inflation, à freiner la baisse de l'investissement, ni à relancer la production par habitant.

Echec relatif des programmes d'ajustement des pays à revenu faible

15. L'échec relatif des programmes d'ajustement en Afrique commence à être généralement reconnu et cause de graves préoccupations. Les résultats économiques de l'Afrique subsaharienne sont médiocres par rapport à ceux d'autres régions. Pour juger des effets de l'aménagement des politiques, il faut bien sûr faire abstraction d'un certain nombre de pays dont le déclin économique est dû principalement à la guerre et à l'agitation sociale. La Banque mondiale a également exclu de la catégorie des pays effectivement en cours d'ajustement les pays africains de la zone franc, dont la devise est liée au franc français et qui ne peuvent donc pas ajuster leur taux de change. Elle a considéré comme réussis les programmes d'ajustement d'un groupe de 15 pays africains[9]. Il n'en reste pas moins que leur PIB par habitant a à peine augmenté de 1985 à 1990 et a stagné en 1991, que la croissance de leur production agricole par habitant est pratiquement nulle et que leurs exportations, après avoir diminué pendant la première moitié des années 80, ont connu une croissance moitié moindre que la moyenne des échanges mondiaux. L'investissement privé dans les pays à revenu faible demeure insuffisant — lorsqu'il ne régresse pas — et ces pays demeurent sans attrait pour les investissements étrangers directs. Même les prêts d'ajustement d'un montant appréciable qui leur ont été accordés n'ont pas suffi à les placer sur une courbe de croissance durable[10].

16. Les raisons de ces résultats décevants n'ont pas encore été complètement analysées[11]. On accorde actuellement aux éléments suivants beaucoup plus de poids qu'on ne le faisait encore récemment : le fait que les programmes sont trop rarement d'origine nationale, ce qui fait que le gouvernement concerné se sent insuffisamment engagé et ne les maîtrise pas assez; l'influence de la situation de départ, qui pose des problèmes structurels plus fondamentaux liés au fait de rester toujours presque autant tributaire de l'exportation de produits de base; une structure politique et économique plus rigide, qui s'adapte plus lentement aux contraintes et aux difficultés; une beaucoup plus grande vulnérabilité aux chocs exogènes, notamment à la sécheresse.

Les coûts sociaux doivent entrer en ligne de compte dans la conception des programmes

17. Dès la fin des années 80, il a été généralement reconnu qu'il fallait, au stade de l'élaboration, accorder une place plus importante aux dimensions sociale et humaine du processus d'ajustement. C'est en vain que l'on s'applique d'un côté à atténuer les problèmes sociaux si l'on ne change rien, en amont, à l'éventail des politiques qui en sont à l'origine. Les études et les débats sur la question se sont multipliés ces dernières années. Des projets visant à chercher comment faire une plus grande place à l'équité dans la conception des programmes d'ajustement ont été réalisés par des institutions internationales et universitaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies[12].

18. Il n'est pas absolument évident que les mesures d'ajustement aient directement entraîné des coûts sociaux importants. L'effet global des programmes d'ajustement sur la répartition des revenus et la pauvreté varie selon la situation du pays et les politiques qui y sont appliquées. Pour ce qui est en particulier de l'Afrique, la réduction des subventions alimentaires, le

relèvement des prix à la production et la dépréciation de la monnaie ont peut-être provoqué un déplacement des revenus vers les populations rurales, qui étaient les plus pauvres — ce qui peut être considéré comme un recul de la pauvreté. En revanche, les salaires réels du secteur urbain ont subi une baisse également forte qui, compte tenu des corrélations entre les secteurs rural et urbain, n'a pas été sans effet sur les revenus ruraux. Même dans le secteur de subsistance, une partie du revenu total (environ 20 %) ne provient pas des activités de subsistance[13].

19. L'aggravation de la pauvreté et la dégradation de la répartition des revenus ne sont pas entièrement imputables aux programmes de stabilisation. En général, l'hyperinflation ou une forte inflation ont également pesé lourdement. Il n'est pas toujours possible de distinguer des phénomènes aussi imbriqués que les conséquences propres d'un programme d'ajustement et le dénuement permanent qui existait déjà auparavant. On remarque cependant que presque tous les programmes de stabilisation et d'ajustement se sont accompagnés d'un ralentissement économique qui a entraîné des reculs de la production, de l'emploi et des salaires réels. La stabilisation réussie du Mexique, par exemple, a eu pour corollaire une chute importante du PIB et des salaires réels (rendue possible par les particularités du cadre institutionnel), et le pays semble à peine commencer à remonter la pente. En outre, dans le cadre de leurs efforts pour maîtriser les déficits budgétaires, la plupart des gouvernements ont comprimé leurs budgets sociaux et réduit ou supprimé les subventions. La majorité des programmes d'ajustement ont entraîné une baisse des salaires réels plus prononcée dans le secteur urbain.

20. La question de savoir s'il est possible de faire l'économie des coûts sociaux de l'ajustement n'a pas encore été tranchée. On continue, comme par le passé, à compter sur le caractère transitoire de ces coûts, mais on s'accorde maintenant à penser que la transition peut durer longtemps : cinq ans ou plus, parfois même beaucoup plus. Au Mexique, il a fallu sept ans pour que les revenus réels recommencent à remonter. Des forces contraires d'origine extérieure risquent de prolonger la durée de l'ajustement et d'en alourdir le coût social. Dans le cas du Mexique, par exemple, l'ampleur de l'ajustement nécessaire aurait été moindre, la reprise se serait produite plus tôt et le coût social aurait été moindre sans le choc pétrolier de 1986[14].

21. Bien qu'il aille maintenant pratiquement de soi qu'il faut tenir compte de l'incidence sociale des mesures d'ajustement, on continue à avoir du mal à apporter des compensations aux catégories les plus touchées et à réduire la pauvreté. Grâce à quelques expériences concrètes, on arrive maintenant à appliquer une démarche plus rationnelle au ciblage des catégories de population à qui réserver l'aide fournie. Les dépenses administratives nécessaires pour déterminer la population cible et lui faire parvenir l'aide en question sont généralement élevées et peuvent constituer une ponction importante sur le montant affecté à cette aide. Comme on pouvait s'y attendre, c'est dans les pays où un véritable système d'aide sociale était déjà en place que les programmes spéciaux à l'intention des pauvres ont donné les meilleurs résultats — par exemple, au Chili ou au Mexique (Programa Nacional de Solidaridad ou PRONASOL)[15]. La tâche est plus ardue dans les pays où l'Etat est faible. En outre, l'idée se heurte à l'opposition de ceux qui restent partisans de l'accès universel aux services sociaux de base comme idéal démocratique.

22. La pauvreté est un problème qui ne relève pas uniquement de la politique intérieure, mais qu'au contraire interpelle l'humanité tout entière. Comme le Président de l'Assemblée générale l'a fait observer à la clôture de la quarante-troisième session, en 1989, dans le monde d'interdépendance où nous vivons aucun passager de première classe ne peut se sentir en sécurité s'il y a une bombe en classe économique. Nous sommes tous dans le même bateau, et les problèmes qui se posent dans une région sont les problèmes de tous.

23. Il n'en reste pas moins que l'on ne peut pas compter sur l'épargne étrangère pour financer un filet de protection sociale dans les pays en développement, sauf s'ils sont très petits et dans des cas très particuliers. En Bolivie, un fonds pour l'aide sociale d'urgence mis en place parallèlement au plan de réaménagement structurel a été financé, pour l'essentiel, par l'étranger : il a suscité un apport de 240 millions de dollars venus de l'extérieur, généralement sous forme de dons effectués par l'intermédiaire de la Banque mondiale. Un autre pays de taille modeste, le Ghana, a appliqué, pour atténuer les incidences sociales de l'ajustement, un programme d'action financé par l'aide extérieure — mais le versement des 80 millions de dollars de contributions annoncées s'est fait attendre assez longtemps[16]. Sauf dans le cas de situations d'urgence très particulières, l'idée que les pays en développement peuvent obtenir des transferts supplémentaires de l'étranger n'a pas assez d'adeptes dans les pays prêteurs pour permettre aux pays en développement grands ou même moyens de compter sur des contributions extérieures pour créer des fonds d'investissement social. En Egypte, pour atténuer les effets négatifs du programme d'ajustement, un fonds d'aide sociale doté de 432 millions de dollars a été créé avec l'aide, notamment, de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) — mais il faut replacer ce cas dans le contexte d'une situation sociale très rude : six ou sept millions d'habitants, soit plus de 10 % de la population, sont dans la misère et leur survie dépend de transferts directs qui représentent la moitié de leur revenu ou même davantage. Dans la plupart des pays, l'amélioration des programmes sociaux suppose une redistribution des dépenses du budget national. Un des moyens possibles d'augmenter les dépenses sociales qui continue d'être avancé est de réaffecter les dépenses militaires — mais dans nombre de pays cette solution n'est envisagée que pour un avenir de moins en moins proche, car la reconversion du matériel et du personnel militaires est très coûteuse. Le rééchelonnement de la dette et les autres mesures d'allégement des intérêts que l'Etat verse sur la dette intérieure et extérieure pourraient également dégager des ressources budgétaires pour les dépenses sociales[17].

Les dimensions politiques de la formulation d'une politique économique

24. L'innovation la plus récente dans l'analyse des coûts sociaux de l'ajustement est qu'un lien explicite s'est maintenant établi avec la viabilité des réformes politiques. Celles-ci sont d'autant plus crédibles et faisables sur le plan politique que l'on prend en considération leurs effets sur divers groupes sociaux, l'idée étant que, dans la conception du programme, il faut dès le début envisager les incidences socio-politiques.

25. La viabilité politique des réformes a déjà été examinée dans le dernier rapport du Secrétaire général (A/46/385) sur les programmes de stabilisation dans les pays en développement. Il est maintenant admis que la viabilité politique de l'ajustement contribue autant à son succès que l'effet qu'il a sur

la croissance économique. Les décideurs, les analystes et les théoriciens commencent à se préoccuper de l'"économie politique" de l'ajustement[18].

26. Le succès des efforts de réforme et d'ajustement dépend de la volonté politique des autorités; toutefois, l'expérience n'a montré que trop souvent que, même si les autorités ou les conseillers croient à leur efficacité, certaines réformes risquent de s'avérer impossibles si elles se heurtent à une forte opposition interne. Les retards dans l'adoption de mesures d'ajustement fiscal par exemple peuvent être dus à des "guerres d'usure" résultant de désaccords au sujet de la répartition des coûts des modifications. Les problèmes que rencontrait le Brésil dans sa réforme fiscale semblaient être de ce type jusqu'à ce que les négociations laborieuses semblent commencer à sortir de l'impasse à la mi-1993. Il est donc utile de chercher à mieux comprendre les conditions dans lesquelles les responsables entreprendront et poursuivront une réforme de la politique économique, surtout dans le cas des pays qui s'efforcent de procéder à une réforme économique tout en gérant la transition d'un régime militaire à un régime civil ou tout simplement en encourageant une démocratie naissante. Etant donné l'importance des contraintes politiques, il faudrait renoncer à l'idée même de programmes optimaux sur un plan économique et technique au profit de la notion de programmes plus opérationnels sur le plan politique.

27. C'est dans ce contexte plus large de crédibilité et de viabilité de la réforme politique qu'il faut examiner les conditions imposées sur le plan politique dans certains cas, en plus des recommandations, plus traditionnelles, d'ordre pratique. Ceci est vrai également des programmes économiques que doivent appliquer les nouveaux gouvernements démocratiques dans les pays qui sortent de la guerre civile ou internationale. Lorsque des programmes de stabilisation et d'ajustement sont appliqués immédiatement après un accord de paix, il faut donc prendre en considération les engagements financiers pris à l'intérieur et à l'extérieur à la suite de cet accord.

Interaction entre des secteurs public et privé

28. Il semble également qu'un accord se dégage sur les rôles respectifs de l'Etat et des marchés dans l'ajustement et dans la croissance. Vers la fin des années 80, on avait peut-être trop tendance, après avoir donné dans l'excès contraire, à croire à l'efficacité des marchés. Partout, la tendance est à la modération, au moment où l'on réévalue l'interaction entre les secteurs public et privé. Ce phénomène s'explique en partie par les difficultés de la transition à l'économie de marché en Europe de l'Est et dans l'ex-Union des Républiques socialistes soviétiques, mais il est le fruit également des études comparatives de l'économie en pleine expansion des pays d'Asie orientale et de la disposition de plus en plus marquée des théoriciens et des personnalités gouvernementales d'Asie à expliquer leur expérience de la croissance et leur choix politique. Dans certains pays d'Asie, la croissance rapide a été facilitée par une intervention à grande échelle du gouvernement. Devant cette réussite, on a voulu savoir pourquoi et dans quelles conditions l'intervention du gouvernement était propice à la croissance aussi et quel était le type de politique suivie. Cette réévaluation du rôle de l'Etat et des forces du marché s'explique aussi en partie par une nouvelle analyse de la désindustrialisation en Afrique : il est fort possible qu'en l'absence d'une politique complémentaire, qui prépare les entreprises existantes à la compétition, en

donnant libre jeu aux forces du marché, la libéralisation ait été, dans certains des pays les plus pauvres, fatale à bien des industries nationales moins compétitives sans nécessairement les remplacer par autre chose[19]. Ceci donne à penser que, dans les pays à faible revenu, l'Etat doit assumer un nouveau rôle : au lieu d'ériger des barrières protectives permanentes autour des entreprises nationales, il devrait favoriser le processus d'apprentissage qui pourrait rendre ces entreprises nationales compétitives et capables de survivre à une ouverture progressive de l'économie. La coopération internationale est nécessaire pour renforcer les institutions nationales et la capacité administrative et permettrait aux gouvernements de jouer ce rôle.

29. L'interaction optimale entre le gouvernement et les forces du marché est examinée notamment dans l'analyse et les conclusions politiques du Rapport sur le développement dans le monde, 1991 : le défi du développement[20], publié par la Banque mondiale et le chapitre VII de l'Etude sur l'économie mondiale, 1992[21], qui est intitulé "L'esprit d'entreprise et les défis que pose le développement pendant les années 90". L'un des problèmes les plus délicats dans la conception d'une réforme politique est de parvenir, dans chaque cas, à l'équilibre approprié, notamment dans le choix du moment et dans le degré de libéralisation et de privatisation.

30. Il y a eu libéralisation partout dans le monde en développement. En général, les programmes d'ajustement, qui prévoyaient la dérégulation et la libéralisation des échanges, ainsi qu'une réduction des obstacles aux investissements étrangers et aux transferts de technologie, impliquaient une plus forte intégration dans l'économie mondiale; or, bien souvent, une plus grande confiance dans les forces du marché avait pour contrepartie une réduction du rôle de l'Etat dans la gestion économique. D'un côté, une souplesse accrue pourrait faciliter l'adaptation à des conditions économiques mondiales en évolution et offrir les moyens d'en tirer parti. De l'autre côté cependant, une plus grande intégration à l'économie mondiale créerait plus de risques et une plus grande vulnérabilité. Ceci est à prendre en considération, notamment dans les pays petits et moyens, qui sont encore moins à même d'éviter cette plus grande intégration. Il pourrait être nécessaire d'incorporer aux programmes d'ajustement et à leurs tableaux de financement extérieur des mécanismes permettant de compenser les variations subites des variables extérieures.

31. Avec l'accumulation de l'expérience des nombreux pays, le plaidoyer en faveur de la privatisation est également devenu plus nuancé. On ne peut pas s'attendre à ce que le transfert de la propriété des entreprises garantisse en soi une plus grande efficacité. Il n'est pas évident non plus que ce transfert soit toujours possible. Néanmoins, dans la plupart des pays en développement, il n'y a pas de grosses discussions sur la privatisation en général, même si le processus est parfois entravé par l'opposition politique intérieure. On discute beaucoup en revanche du choix du moment, des modalités de paiement, du choix des entreprises et des secteurs, de l'ordre de privatisation des entreprises d'Etat et de la question de savoir jusqu'à quel point l'Etat doit modifier la structure de la gestion et éliminer les distorsions les plus graves dans certaines entreprises avant la privatisation. On discute beaucoup également des concessions aux acheteurs — subventions, impôts, droits de douane, protection et monopole. Comme de plus en plus de pays — et non seulement des pays en développement — entreprennent des programmes de privatisation massive, on craint quelque peu que le secteur privé ne soit pas en mesure d'acquérir autant

d'avoirs. Dans certains pays, il y a le danger d'une braderie des avoirs de l'Etat, qui ne sont pas toujours des entreprises perdant de l'argent, et, dans ces conditions, la privatisation risque même d'aggraver les difficultés financières du gouvernement.

32. Enfin, au-delà des questions que l'on vient de mentionner, sur lesquelles il y a un accord général, depuis la fin de la décennie, on tend de plus en plus à inclure les critères relatifs à l'environnement parmi les conditions des prêts à l'ajustement structurel. Cette tendance s'est accentuée ces dernières années et, dans certains cas, ceci crée un conflit entre les vues des institutions financières et celles des pays en cause, s'agissant de projets contestés. Il y a une question qui se posera incontestablement à l'avenir : comment rendre les programmes d'ajustement compatibles avec le développement durable sur le plan écologique?

III. EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL AU COURS DES ANNEES 90

33. L'environnement extérieur des pays en développement au début des années 90 n'est plus le même qu'au cours des années 80. Le transfert net de ressources financières vers ces pays, qui avait été négatif au cours de la période 1983-1989, est redevenu positif en 1990 et le restera probablement pendant plusieurs années. Le redressement opéré est remarquable puisque le montant de ce transfert est passé, en moyenne annuelle, d'une sortie nette du 18 milliards de dollars au cours des années 1987 à 1989 à une entrée nette de 43 milliards de dollars au cours des années 1990 à 1992. Les flux nets de capitaux privés vers les pays en développement, qui sont redevenus positifs depuis 1990 et ont tendance à augmenter, resteront probablement positifs dans le court terme. Ils proviennent des pays industrialisés qui sont en récession et dont la stagnation économique explique la baisse assez marquée des taux d'intérêt internationaux. C'est ainsi que le LIBOR (le taux interbancaire de Londres) appliqué aux dépôts à terme de six mois en dollars est tombé de plus de 9 % en 1989 à 3,9 % en 1992. Cette baisse a contribué à modifier les flux de capitaux, qui se sont portés sur les pays en développement, dont les taux d'intérêt intérieurs sont restés très élevés en Amérique latine. Dans une large mesure, la crise de l'endettement extérieur est en passe d'être surmontée dans de nombreux pays à revenu moyen alors qu'elle a empiré dans les pays à faible revenu[22].

34. Comme l'explique en détail l'Etude sur l'économie mondiale, 1993[23], l'économie mondiale croît très lentement après avoir été frappée de stagnation en 1991 et 1992. La modeste reprise économique des pays développés enregistrée en 1992 s'est essoufflée en 1993 et les prévisions de croissance ont dû être à plusieurs reprises révisées à la baisse. Les échanges commerciaux ont augmenté beaucoup plus lentement au cours des trois dernières années que de 1985 à 1989, ce qui signifie que dans l'ensemble, un grand volume de produits d'exportation des pays en développement se vendent moins bien. Les prix réels des produits de base non pétroliers sont à leur niveau le plus bas depuis plus de 40 ans, bien que leur baisse se soit ralentie au cours des dernières années. Les pays développés sont toujours aussi protectionnistes et les produits des pays en développement ont toujours du mal à s'y vendre, en raison d'obstacles essentiellement non tarifaires. Les places financières et les taux de change sont devenus plus instables et les indices financiers mondiaux semblent avoir tendance à redevenir plus volatiles.

35. Il est difficile de déterminer si l'environnement économique international est actuellement plus favorable ou plus défavorable qu'auparavant aux pays en développement dans leur ensemble. Le pourcentage des programmes inachevés du FMI a augmenté au cours des dernières années. Selon une étude menée par l'Overseas Development Institute de Londres, la proportion d'accords de confirmation dont l'exécution n'a pas été menée à terme a atteint 44 % au cours de la période 1980-1983, 41 % au cours de la période 1984-1986 et 67 % au cours de la période 1987-1990[24]. Cette augmentation peut être due au fait que la situation générale des pays en développement s'est détériorée mais elle pourrait aussi tenir en partie à l'imposition à ces pays de conditionnalités plus strictes et plus étendues. Quoi qu'il en soit, l'environnement extérieur influe différemment sur les divers groupes de pays. Le fait que le cours du pétrole brut ait baissé d'environ 16 % entre 1990 et 1992 a eu bien entendu des effets opposés dans les pays en développement selon qu'ils sont exportateurs ou importateurs de pétrole. Si l'environnement extérieur est en principe le même pour tous les pays du monde, ses répercussions varient d'un pays à l'autre : en effet, la demande de produits d'exportation d'un pays donné est à la fois fonction de la nature de ces produits et des variations de la demande et de la politique commerciale des principaux partenaires commerciaux des pays en question; les termes de l'échange dépendent de la nature et des cours internationaux des produits échangés; enfin, l'incidence des variations des taux d'intérêt mondiaux sur le service de la dette d'un pays dépend des conditions de remboursement de cette dette et de la proportion de celle-ci qui est assortie de taux variables.

36. Comme c'est le cas d'ailleurs de toutes les autres variables externes, la baisse des taux d'intérêt mondiaux a eu des conséquences diverses. Si elle a eu pour effet de réduire sensiblement le service de la dette en Amérique latine et dans les Caraïbes, où plus de la moitié de l'encours total de la dette est assortie de taux variables, son incidence a été moindre dans l'Afrique subsaharienne (y compris le Nigéria), où au moins 80 % de l'encours total de la dette est assorti de taux fixes. C'est ainsi que chaque baisse d'un point de pourcentage des taux mondiaux moyens en 1992 a allégé de 2,5 milliards de dollars le service de la dette dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, contre seulement environ 330 millions dans les pays de l'Afrique subsaharienne. Si la proportion de la dette assortie de taux variables est d'un tiers environ au Nigéria, elle n'est que de 15 % dans les autres pays de la région, ce qui fait que le service de la dette de ces pays ne diminue que de 220 millions de dollars à chaque diminution d'un point de pourcentage des taux d'intérêt[25]. La baisse des taux d'intérêt ayant été plus forte aux Etats-Unis qu'en Europe, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont un avantage supplémentaire sur ceux de l'Afrique subsaharienne car, contrairement à eux, ils sont plus liés financièrement aux Etats-Unis qu'à l'Europe. Cela dit, le service net de la dette est aussi fonction des variations, non seulement des taux d'intérêt, mais aussi du volume des exportations, du prix des produits exportés, de l'encours de la dette et de la fraction déjà amortie de celle-ci.

37. Le ralentissement de l'activité économique mondiale et la diminution des échanges commerciaux qui s'en est suivie ont des répercussions d'autant plus importantes selon les régions que les pays qui les composent ont une marge de manoeuvre plus étroite par rapport aux événements extérieurs. C'est ainsi que le très net ralentissement de la croissance dans les pays de la Communauté européenne depuis 1991 a eu tendance à se faire sentir davantage en Afrique que

dans les autres régions, plus de la moitié des exportations africaines étant dirigées vers les pays de la Communauté. En revanche, les pays de l'Asie du Sud et de l'Est, qui ont des taux de croissance très élevés et des liens intrarégionaux plus étroits qu'auparavant, ont mieux résisté à la quasi-stagnation mondiale enregistrée en 1991 et 1992. En outre, en 1991, la croissance était encore plus forte au Japon que dans tous les autres pays du monde développé. Enfin, la baisse de la production américaine en 1991 a eu notamment pour effet de réduire les échanges commerciaux des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, dont les Etats-Unis absorbent habituellement environ 40 % des exportations. Il va de soi que les incidences régionales des variations de l'environnement international ne se limitent pas au domaine commercial.

38. Au cours des années 90, les conditions économiques extérieures ont été particulièrement défavorables aux pays d'Afrique. En effet, dans ces pays dont l'économie est lourdement tributaire de quelques produits de base, la baisse de la demande de ces produits, qui résulte de la stagnation économique en Europe, et la détérioration des termes de l'échange ont entraîné un recul important des recettes d'exportation. La détérioration des termes de l'échange en 1992 a été plus prononcée en Afrique que dans toutes les autres régions du monde en développement. Si les prix internationaux n'avaient pas varié, l'Afrique aurait pu disposer en 1992 d'un supplément de 3,5 milliards de dollars pour acheter des produits à l'étranger (soit environ 5 % de la valeur de ses importations au cours de l'année considérée). Peu compétitifs, les pays d'Afrique n'ont pu augmenter le volume de leurs exportations pour maintenir leur pouvoir d'achat. En fait, les parts de marché de leurs produits de base ont commencé à se rétrécir au cours des années 80[26]. Par ailleurs, comme ils sont tributaires de l'exportation de ces produits, ils sont plus vulnérables à l'augmentation des tarifs douaniers, problème que la conclusion des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay devrait permettre de résoudre partiellement[27]. La baisse des taux d'intérêt mondiaux n'a pas eu de répercussions importantes sur le service de leur dette extérieure, le remboursement de la majeure partie de celle-ci ayant été négocié à des conditions de faveur auprès d'établissements financiers publics. Les arriérés de leur dette ont continué à s'accumuler. Tous ces facteurs les ont contraints à réduire davantage encore leurs importations et leur niveau de vie pour tenter de redresser leur balance des paiements, conformément aux programmes d'ajustement.

39. Les conditions extérieures sont actuellement moins défavorables à l'Amérique latine, où la crise de l'endettement des années 80 a pourtant commencé et où le solde net des flux de ressources entre les pays de la région et ceux des autres régions au cours de cette période était particulièrement déficitaire. Cette amélioration tient à l'effet combiné des modifications de variables extérieures et de l'évolution de la situation interne des pays de la région, qui résulte de l'ensemble des politiques qu'ils ont adoptées au cours des 10 dernières années. Le transfert net de ressources financières vers ces pays, qui était négatif depuis 1982, est redevenu positif en 1991 et l'est resté depuis. La baisse des taux d'intérêt des années 90 a été bénéfique à l'Amérique latine dans la mesure où elle a réduit le service de sa dette, ce qui tient au fait que celle-ci était due pour l'essentiel à un déficit de la balance commerciale[28]. A partir de 1989, certains pays latino-américains ont fait leur rentrée sur les marchés financiers privés internationaux et se sont vu accorder un volume important de capitaux. Les apports nets de capitaux vers l'Amérique

latine, qui atteignaient en moyenne 8 milliards de dollars par an entre 1985 et 1989, sont passés à 22 milliards de dollars en 1990, 40 milliards de dollars en 1991 et 54 milliards de dollars en 1992[29]. Ce retournement de situation tient en partie à la baisse des taux d'intérêt dans le monde, en particulier aux Etats-Unis, comme on l'a déjà indiqué, ainsi qu'au changement d'attitude des places financières internationales qui ont autorisé les entreprises privées et publiques des pays d'Amérique latine (en particulier, de l'Argentine, du Brésil et du Mexique) à emprunter sur les marchés obligataires internationaux. Il tient aussi au fait que les programmes de stabilisation et les réformes structurelles mises en oeuvre par ces pays ont été couronnés d'un certain succès et leur ont en particulier permis de limiter leur déficit budgétaire et de réduire considérablement leur inflation (sauf au Brésil). Enfin, plusieurs grands accords de restructuration des banques commerciales, la libéralisation du commerce, l'assouplissement des réglementations s'appliquant aux investissements étrangers et les politiques de privatisation ont persuadé les agents économiques de l'intérêt qu'il y avait à investir en Amérique latine.

40. Pour de nombreux pays latino-américains, le problème n'est plus de rembourser leur dette mais de réussir à gérer un afflux particulièrement important et soudain de capitaux[30]. Certains d'entre eux ont même dû prendre des mesures pour le limiter, l'excès d'investissements étrangers allant à l'encontre de leurs politiques de lutte contre l'inflation, de taux de change et de taux d'intérêt. Cet afflux a entraîné une appréciation des taux de change réels de leur monnaie qui contribue à réduire l'inflation. L'appréciation des monnaies nationales, telle qu'elle s'exprime au travers des taux de change, tend à stabiliser les prix nominaux. Elle aide également à réduire le coût des importations et à stimuler ces dernières. Les rentrées de capitaux dont ont récemment bénéficié certains pays de la région et qui ont eu pour effet de surévaluer leur monnaie leur ont permis de continuer à lutter contre l'inflation. Cependant, cette surévaluation a eu des effets pernicieux sur les exportations, qui souffraient déjà du ralentissement de l'activité des marchés due à la stagnation économique des pays industrialisés. Combinée à la libération du commerce qui a eu lieu en Amérique latine, elle a entraîné une forte augmentation des importations. Dans certains pays, la balance commerciale est vite devenue bénéficiaire. La poursuite d'une politique de stabilisation fondée sur la monnaie (telle que celle appliquée en Argentine, par exemple) est donc fonction du maintien des flux de capitaux étrangers, à moins que la productivité du secteur des biens marchands ne s'accroisse rapidement. Les autorités des pays dont les monnaies sont surévaluées ont parfois cédé aux pressions des milieux industriels et ont rétabli les mesures protectionnistes qu'ils tentaient d'abroger.

41. Pour éviter une surévaluation excessive, les autorités ont mis en réserve une grande partie de ces capitaux étrangers[31], mais cette méthode complique l'application de la politique monétaire. Les achats de devises étrangères effectués par les banques centrales à cette occasion risquent en effet de gonfler la masse monétaire nationale au-delà des limites souhaitables et, par conséquent, de favoriser l'inflation. Dans la plupart des cas, les banques centrales sont parvenues à atténuer ce danger en gelant ces devises. Dans les pays où les taux d'intérêt réels sont élevés et qui ont constitué des réserves de devises importantes, de telles mesures sont coûteuses. Au Brésil, par exemple, le Gouvernement a dépensé quelque 3 milliards de dollars en 1992 pour geler les dépôts en devises à court terme, donnant ainsi lieu à la création

d'une dette intérieure dont le service en dollars est plus coûteux que la rémunération des réserves elles-mêmes[32].

42. Les mesures de préservation des équilibres internes et externes face à un afflux soudain de capitaux étrangers doivent être choisies en fonction de la situation de chaque pays. Dans les pays où des ajustements budgétaires ont été réalisés et où l'inflation est faible, le gel des capitaux étrangers s'impose moins que dans les pays où l'inflation est encore élevée et continue à augmenter. Dans ceux où des gains de productivité peuvent être réalisés très rapidement, la surévaluation de la monnaie peut être tolérée un peu plus longtemps. Il semble, par exemple, que la balance des paiements du Chili ait eu moins à souffrir que celle de l'Argentine de l'appréciation de la monnaie nationale au cours des deux dernières années parce que le Chili était déjà allé plus loin dans ses réformes structurelles et dans la réorientation de sa stratégie d'exportation[33].

43. Le fait que les capitaux dont ont récemment bénéficié les pays en développement soient essentiellement des capitaux fébriles complique encore les décisions. Bien que les investissements directs étrangers s'y soient considérablement accrus, la plupart des capitaux étrangers y sont placés à court terme et peuvent en être retirés d'un moment à l'autre[34]. Les capitaux qui se sont réorientés vers certains pays en développement, en particulier ceux d'Amérique latine, pourraient très bien s'orienter à nouveau dans une autre direction si l'économie des pays industrialisés s'améliore et les taux d'intérêt à court terme internationaux remontent. La fébrilité des marchés financiers internationaux est plus marquée depuis quelques années. De même que les mouvements de capitaux sont déterminés non seulement en fonction des politiques intérieures des pays en développement mais aussi des tendances économiques mondiales et de l'évolution des marchés financiers internationaux, le maintien des apports de capitaux ne dépend pas uniquement des gouvernements des pays en développement.

IV. CONCLUSIONS

44. Le bilan des politiques de stabilisation et d'ajustement est très variable. Dans certains pays, ces politiques ont été couronnées de succès; dans quelques autres on relève des signes encourageants, bien que l'économie y reste très fragile; mais pour beaucoup d'entre eux, les effets positifs se font toujours attendre. Au cours des années, les manières de voir en matière de stabilisation et d'ajustement ont évolué, tant chez les décideurs politiques que dans les milieux universitaires et les institutions financières et les débats se sont enrichis de nouveaux éléments. Les programmes d'ajustement sont souvent surchargés de multiples objectifs, aussi divers que la lutte contre l'inflation, et la réduction de la pauvreté et de la pollution. Or, ces objectifs ne sont pas toujours compatibles à court terme. De plus, les instruments politiques et les moyens institutionnels dont disposent les pouvoirs publics ne leur permettent pas toujours de poursuivre simultanément des objectifs aussi divers. Les programmes d'ajustement des pays en développement privilégiant souvent la diminution des pratiques restrictives et une plus grande intégration dans l'économie mondiale, leur succès est de plus en plus lié à l'environnement extérieur. Dans certains cas, la marge de manoeuvre est si étroite que de brusques variations des conditions extérieures suffisent à faire avorter les efforts d'ajustement.

45. Avec la diversité croissante et la configuration changeante des relations internationales, la mise en oeuvre des programmes d'ajustement et des réformes de politique économique deviendra de plus en plus complexe au cours de la prochaine décennie. Même si, comme l'ont exprimé les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies dans le paragraphe 11 de la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, qui a été adoptée par consensus, une convergence de vues s'établit progressivement sur la politique à suivre ainsi que sur la nécessité d'adopter de saines politiques macro-économiques et de promouvoir une concurrence accrue, il demeure indispensable, compte tenu de la diversité des points de départ et des circonstances de chaque pays en développement, que chaque pays adopte une stratégie nationale de développement définissant le mode d'insertion spécifique le mieux approprié dans l'économie mondiale.

46. L'analyse qui précède montre clairement que le bilan des politiques économiques figurant dans le rapport du Secrétaire général (A/46/385) intitulé "Programmes de stabilisation économique dans les pays en développement", qui avait été préparé pour la quarante-sixième session de l'Assemblée générale, reste valide. De fait, l'expérience des dernières années confirme les leçons tirées de l'expérience des années 80 qui étaient présentées dans ce rapport.

47. L'attention nouvelle apportée aux questions examinées dans le présent rapport montre que le succès des programmes d'ajustement qui rétablissent les conditions d'une relance de la croissance dépend de trois éléments principaux.

48. Premièrement, les pouvoirs publics doivent s'engager à appliquer un ensemble de politiques macro-économiques et sectorielles cohérent, pendant une période suffisamment longue pour créer un climat de confiance vis-à-vis du cadre des règles relatives à la production et à l'investissement. Dans de nombreux cas, cet ensemble comprend des réformes institutionnelles et, là encore, un environnement stable, permettant aux acteurs économiques de fonder leurs prévisions, est nécessaire pour décourager les attaques spéculatives et encourager des décisions d'investissement qui relanceront la croissance. L'accord se fait généralement sur la nécessité d'inclure dans les programmes de stabilisation et d'ajustement des mesures destinées à maintenir la discipline budgétaire et la rigueur monétaire, pour combattre l'inflation. Mais ceux-ci ne sont pas suffisants. Les processus de stabilisation et d'ajustement orientés vers la croissance sont beaucoup plus longs qu'on ne l'avait imaginé dans les années 80, quand les premiers programmes ont été lancés. L'articulation du train de mesures adoptées doit donc être déterminée par les contraintes particulières de chaque économie. En ce sens, les discussions actuelles relatives à l'ajustement rejoignent le vieux débat sur les déterminants de la croissance. En tout état de cause, les programmes de réforme doivent être conçus localement.

49. Deuxièmement, le pendant nécessaire d'un programme de réforme interne est le contexte international auquel chaque pays doit s'adapter. La plupart des pays en développement ont, depuis le début des années 80, pris des mesures pour libéraliser leurs régimes commerciaux, encourager les investissements étrangers et développer les mécanismes de marché. Beaucoup ont réduit ou éliminé les contrôles directs des changes. La plus grande ouverture des économies et leur évolution vers des économies de marché leur donnent plus de souplesse pour tirer

parti des débouchés offerts sur les marchés extérieurs, mais elles ont également pour effet de les rendre plus vulnérables aux effets des fluctuations à court terme, qui franchissent désormais les frontières. Les résultats des programmes d'ajustement, comme leur durabilité, sont donc sensibles aux mouvements de variables externes sur lesquels les décideurs des pays en développement ont peu d'influence.

50. La croissance de la production mondiale sera, pour la troisième année consécutive, inférieure à celle de la population mondiale. Le commerce international progresse plus lentement que pendant la deuxième moitié des années 80. Ces facteurs sont propices à une montée du protectionnisme. Les vicissitudes rencontrées par les pays développés en matière de taux de change et de politiques financières en septembre 1992, et, plus récemment en juillet 1993, montrent combien il est difficile d'insister sur le maintien des politiques actuelles — même si les responsables politiques les jugent appropriées — alors que la production stagne et que le taux de chômage est élevé et en augmentation. De plus, en l'absence d'une reprise de la croissance dans les pays développés, le climat politique général et l'attitude de l'opinion publique vis-à-vis de l'aide extérieure risquent de se dégrader davantage. Enfin, la baisse régulière des prix des produits de base, qui déterminent le montant des recettes d'exportation des pays en développement se poursuit cette année.

51. Les tendances de l'économie mondiale et l'évolution des prix, notamment celle des taux d'intérêt et du prix de l'énergie, restent très incertaines de même que l'issue des dernières négociations commerciales multilatérales d'Uruguay, tant pour ce qui est de l'accès des pays en développement aux marchés développés que des règles du commerce international qui seront acceptées par toutes les parties. Les aléas de la conjoncture économique internationale rendent la gestion des économies des pays en développement plus complexe et cela d'autant plus qu'il est difficile de discerner le contexte international auquel les pays en développement devraient s'adapter.

52. Troisièmement, la coopération économique internationale pourrait augmenter les chances de succès des politiques d'ajustement en rétablissant un environnement économique plus favorable et plus stable. Ainsi que le souligne le paragraphe 71 du premier rapport du Secrétaire général (A/46/385) sur les programmes de stabilisation économique dans les pays en développement, "un appui extérieur peut en effet affermir la confiance intérieure et éviter ainsi que ne se justifient les doutes quant au succès des programmes d'ajustement".

53. La Déclaration économique du sommet de Tokyo : "Créer des emplois et relancer la croissance", adoptée en juillet 1993, mettait l'accent sur la coordination internationale des politiques macro-économiques afin de promouvoir la croissance, mais la combinaison des politiques économiques appliquées dans les pays industriels n'a pas encore favorisé la reprise. De plus, le Groupe des Sept ne traite pas des questions de politique macro-économique qui intéressent plus directement les pays en développement. Il n'en reste pas moins que l'émergence d'une économie mondiale de plus en plus intégrée et axée sur le marché rend encore plus nécessaire le renforcement de la surveillance du FMI, qui devrait s'exercer de façon plus symétrique, tant à l'égard des pays développés que des pays en développement, afin de promouvoir un meilleur fonctionnement de l'économie mondiale.

54. Les programmes d'ajustement cherchent à instaurer une croissance durable en intégrant davantage les pays en développement dans l'économie mondiale. Les résultats de ces programmes modifieront ou accentueront les interactions économiques entre pays industriels et pays en développement. On peut avancer que les ajustements économiques qu'opèrent les pays en développement pour augmenter de façon durable la croissance ont des répercussions bénéfiques sur les économies des pays industriels. En effet, les pays en développement dont l'économie est en expansion offrent des possibilités de partenariat plus prometteuses et il est donc dans l'intérêt de tous les pays, développés ou en développement de garantir le succès des programmes d'ajustement.

Notes

[1] Sur cette controverse, voir Lawrence H. Summers et Lant H. Pritchett, "The structural adjustment debate", American Economic Review, vol. 83, No 2 (mai 1993) (Documents et actes de la 158e réunion annuelle de l'American Economic Association); et Christian Morrisson (Centre de développement de l'OCDE), Avant-propos, numéro spécial — Adjustment with Growth and Equity, World Development, vol. 19, No 11 (novembre 1991), p. 14 à 84.

[2] L'expression s'explique en partie par le fait que Washington abrite les sièges du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement. Elle est apparue pour la première fois dans Latin American Adjustment: How Much Has Happened?, J. Williamson, éd., Washington, D.C., Institute for International Economics, 1990.

[3] Au début de 1993, à la réunion annuelle de l'American Economic Association, l'économiste en chef de la Banque mondiale a considéré la stabilisation comme l'un des éléments de l'ajustement et a énoncé les quatre composantes des programmes d'ajustement structurel : stabilisation, libéralisation, déréglementation et privatisation. Voir Lawrence H. Summers et Lant H. Pritchett "The structural adjustment debate", American Economic Review (Documents et actes de la 158e réunion annuelle de l'American Economic Association), vol. 83, No 2 (mai 1993).

[4] La Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, adoptée par l'Assemblée générale le 1er mai 1990 lors de sa dix-huitième session extraordinaire, évoque la relation étroite entre les politiques nationales et la coopération internationale. Pour un exemple d'argumentaire solide sur l'importance d'un environnement extérieur porteur pour le succès d'une politique nationale, voir Anne O. Krueger, Economic Policies at Cross-Purposes: the United States and Developing Countries (Washington, D.C., The Brookings Institution, 1993), plus particulièrement p. 31 à 35 et chap. 6.

[5] Voir F. Desmond McCarthy et Ashok Dhareshwar, Economic Shocks and the Global Environment, Policy Research Working Papers, WPS 870 (Washington, D.C., Banque mondiale, mars 1992).

[6] FMI, en réponse à des consultations tenues avec le Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques du

Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies sur la résolution 46/154 de l'Assemblée générale.

[7] Voir Miles Kahler, "External influence, conditionality and the politics of adjustment", dans The Politics of Economic Adjustment, Stephan Haggard et Robert R. Kaufman, éd., Princeton University Press, Princeton, New Jersey et Oxford, 1992.

[8] La question de l'enchaînement des réformes est longuement analysée dans le document A/46/385.

[9] Ces pays sont les suivants : Burundi, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mauritanie, Namibie, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

[10] Edward V. K. Jaycox, Afrique : de la stagnation à la reprise (Washington D. C., Banque mondiale, février 1993), p. 6; Banque mondiale, Adjustment Lending and Mobilization of Private and Public Resources for Growth (Washington D. C., 1992); Ibrahim A. Elbadawi et al., World Bank Adjustment Lending and Economic Performance in Sub-Saharan Africa in the 1980s: A Comparison with Other Low-Income Countries, Working Papers, WPS 1000 (Washington D. C., Département des économies nationales, Banque mondiale, octobre 1992); réponse de la Banque mondiale aux consultations du Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques.

[11] Voir, par exemple, Etude sur l'économie mondiale, 1993 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.II.C.1), p. 40 à 44; CNUCED, Rapport sur le commerce et le développement, Partie II, chapitre II (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.II.D.10); Henk-Jan Brinkman, "Economic performance, exogeneous factors and ajustment policies in Africa", étude présentée au Séminaire des économistes du Bureau régional pour l'Afrique du PNUD (7-12 juin 1993); Tony Killick (Overseas Development Institute, Londres), "Economic inflexibility in Africa: evidence and causes", étude établie pour un séminaire sur le thème Nature, Significance and Causes of the Flexibility of National Economies, Bisham Abbey, 4-6 juillet 1993.

[12] Le Centre de développement de l'OCDE a lancé en 1987 un projet de recherche intitulé "Ajustement et équité", dans le cadre duquel sept études de pays ont été réalisées et une nouvelle démarche a été proposée. Par ailleurs, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Banque interaméricaine de développement (BID) et l'Overseas Development Institute de Londres ont entrepris, avec d'autres organismes, des études approfondies sur la politique à suivre en la matière.

[13] Même l'idée presque unanimement admise que les réformes effectuées en Afrique ont eu tendance à favoriser le secteur rural aux dépens du secteur urbain est parfois contestée. Voir par exemple Tor Skalnes, "The State, interest groups and structural adjustment in Zimbabwe", The Journal of Development Studies (Londres), vol. 29, No 3 (avril 1993).

[14] Le prix moyen du baril de pétrole et tombé de 25 dollars en 1985 à 12 dollars en 1986. Le pétrole représentait encore 68 % des exportations, et les revenus correspondants, 26 % des recettes totales de l'Etat. La perte de

recettes en devises s'élevait à presque 7 % du PIB, et le pays n'a pas pu obtenir un supplément de financement externe. Ce choc pétrolier venait s'ajouter aux effets dévastateurs du tremblement de terre de septembre 1985. On trouvera une analyse approfondie de la réforme mexicaine dans l'ouvrage de Nora Lustig, Mexico: The Remaking of an Economy (Washington D. C., The Brookings Institution, 1992).

[15] Comme les dirigeants et les travailleurs sociaux chiliens l'ont rappelé, il est très difficile à un pauvre de prouver qu'il est pauvre. Il y a beaucoup de formulaires et d'attestations à remplir.

[16] Voir Carol Graham, "The politics of protecting the poor during adjustment: Bolivia's emergency social fund", World Development, vol. 20, No 9 (1992); et Alan Roe et Hartmut Schneider, Ajustement et équité au Ghana, (Paris), Centre de développement de l'OCDE, 1992.

[17] Voir le rapport du Secrétaire général sur les sources de financement du développement (A/48/367).

[18] Ainsi que le montre la liste des références à la fin du document. Cette liste ne contient que des études publiées après 1990. Un ouvrage novateur sur la question a été publié par Joan Nelson et al., Fragile coalitions: the politics of economic adjustment, Overseas Development Council, Washington, 1989. Tout récemment par exemple, l'Institut économique international à Washington, attentif à son époque, a organisé une conférence sur l'économie politique de la réforme politique (14-16 janvier 1993).

[19] Voir Howard Stein, "La désindustrialisation, l'ajustement, la Banque mondiale et le FMI en Afrique", Développement du monde, vol. 20, No 1 (1992).

[20] Oxford, Oxford University Press, 1991.

[21] Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.92.II.C.1.

[22] Voir les rapports du Secrétaire général sur la stratégie internationale de la dette à la mi-1993 (A/48/345) et sur les sources de financement du développement (A/48/367) qui sont soumis à l'Assemblée générale à la quarante-huitième session. Voir aussi l'Etude sur l'économie mondiale, 1993 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.II.C.I), en particulier, le chapitre IV, "Le transfert international de ressources financières" et le tableau A.27 présenté en annexe.

[23] Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.II.C.I.

[24] Un programme inachevé est un programme dont au moins 20 % des crédits n'ont pas été utilisés. Dans la plupart des cas, cela signifie que le programme a été interrompu avant que la tranche finale de crédit n'ait été débloquée. Voir Tony Killick, Moazzam Malik et Marcus Manuel, "What can we know about the effects of IMF programmes?", The World Economy, vol. 15, No 5 (septembre 1992).

[25] Ces estimations sont fondées sur des données fournies par la Banque mondiale dans une publication intitulée World Debt Tables 1992-1993 (Washington, Banque mondiale, 1992).

[26] Etude sur l'économie mondiale, 1993 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.II.C.I), en particulier l'encadré III.1, p. 131 à 133, annexe, tableau A.20.

[27] On donnera pour exemple de la hausse des tarifs douaniers celle des tarifs appliqués au cacao, l'un des principaux produits d'exportation africains : les droits de douane appliqués aux fèves de cacao sont en moyenne inférieures à 3 % alors que ceux qui sont appliqués au chocolat sont voisins de 12 %.

[28] Voir paragraphe 36.

[29] Etude sur l'économie mondiale, 1993 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.II.C.I), annexe, tableau A.27.

[30] Ibid., partie du chapitre II intitulée "En Amérique latine, la stabilisation continue de progresser", p. 66 à 70, en ce qui concerne la préservation des équilibres internes et externes en Amérique latine face à l'afflux rapide de capitaux.

[31] Ibid., annexe, tableau A.28.

[32] Pour un exposé complet des problèmes posés par les flux soudains de capitaux au cours des dernières années, voir Edmar L. Bacha, Selected International Policy Issues on Private Market Financing for Developing Countries, Research Papers on International Monetary and Financing Issues for the Group of Twenty-Four, mars 1993 (document qui sera publié par l'Organisation des Nations Unies sous la cote UNCTAD/GID/G24/3).

[33] Information fournie par la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPALC) à la suite des consultations qu'elle a eues avec le Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies concernant la résolution 46/154 de l'Assemblée générale.

[34] Voir l'Etude sur l'économie mondiale, 1993 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.II.C.I), chapitre IV et annexe, tableau A.27.

Références

Alesina, Alberto, and Allan Drazen (1991). Why are stabilizations delayed? American Economic Review, (December).

Bacha, Edmar L. (1993a). Selected International Policy Issues on Private Market Financing for Developing Countries. Research Papers on International Monetary and Financial Issues for the Group of Twenty-Four. Forthcoming as document UNCTAD/GID/G24/3.

(1993b). Latin America's Re-entry into Private Financial Markets: Domestic and International Policy Issues. Texto para discussao No. 299. Departamento de Economia, Pontificia Universidade Católica (PUC), Rio de Janeiro.

Bajpai, Nirupam (1993). Stabilization with structural reforms: can the two be pursued simultaneously? Economic and Political Weekly (Bombay), 15 May.

Basu, Kaushik (1993). Structural reform in India, 1991-1993: Experience and Agenda. Delhi School of Economics, Delhi. Processed.

Bourguignon, François, and Christian Morrisson (1992). Adjustment and Equity in Developing Countries: A New Approach. Paris: OECD.

Jaime de Melo and Christian Morrisson, eds. (1991a). Adjustment with growth and equity. World Development, vol. 19, No. 11 (November). Special issue.

(1991b). Poverty and income distribution during adjustment: issues and evidence from the OECD project. World Development, vol. 19, No. 11 (November). Special issue.

Bresser Pereira, Luiz Carlos (1993). The failure to stabilize. Keynote speech to the conference "Brazil: Economic, Political and Social Reform", sponsored by the Institute of Latin American Studies of the University of London, London, 18 and 19 February 1993.

Calvo, Guillermo, Leonardo Leiderman and Carmen Reinhardt (1992). Capital Inflows and Real Exchange Rate Appreciation in Latin America: The Role of External Factors. IMF Working Paper 92/62. Washington, D.C.: International Monetary Fund. (August).

Castañeda, Tarcisio (1991). Combating Poverty: Innovative Social Reforms in Chile During the 1980s. San Francisco, California: International Center for Economic Growth.

Chang, Ha-Joon, and Ajit Singh (1992). Public Enterprises in Developing Countries and Economic Efficiency. UNCTAD Discussion Papers, No. 48. Geneva: UNCTAD.

Clark, Don P. (1992). Distribution of official development assistance among developing country aid recipients. The Developing Economies, vol. XXX, No. 3 (September).

(III) Conferencia Ibero-americana (1993). Declaración final de 21 Jefes de Estado y de Gobierno. Salvador, Brasil, 15-16 de julio de 1993.

Cooper, Richard N. (1991). Economic Stabilization in Developing Countries. San Francisco, California: International Center for Economic Growth.

Dornbusch, Rudiger, and Stanley Fischer (1993). Moderate inflation. The World Bank Economic Review, vol. 7, No. 1 (January).

Easterly, William, and Klaus Schmidth-Hebbel (1993). Fiscal deficits and macroeconomic performance in developing countries. The World Bank Research Observer, vol. 8, No. 2 (July).

Edwards, Sebastian (1993). The Political Economy of Inflation and Stabilization in Developing Countries. Working Paper, No. 4319. Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research. (April).

Elbadawi, Ibrahim A. (1992). World Bank Adjustment Lending and Economic Performance in Sub-Saharan Africa in the 1980s: A Comparison of Early Adjusters, Late Adjusters and Non-adjusters. Working Papers, WPS 1001. Washington, D.C., World Bank, Country Economics Department. (October).

_____, Dhaneshwar Ghura and Gilbert Uwujaren (1992). World Bank Adjustment Lending and Economic Performance in Sub-Saharan Africa in the 1980s: A Comparison with Other Low-Income Countries. Working Papers, WPS 1000. Washington, D.C.: World Bank, Country Economics Department. (October).

Faini, Ricardo, Jaime de Melo and Julie Stanton (1991). Growth-oriented adjustment programs: a statistical analysis. World Development, vol. 19, No. 8. (August).

Fanelli, Jose M., and Roberto Frenkel (1993). On gradualism, shock treatment and sequencing. In International Monetary and Financial Issues of the 1990s, vol. II. UNCTAD/GID/G24/2. New York: UNCTAD.

Fontaine, Jean-Marc (1993). Reforming Public Enterprises and the Public Sector in Sub-Saharan Africa. UNCTAD Discussion Papers, No. 60. Geneva: UNCTAD. (July).

Funke, Norbert (1993). Timing and Sequencing of Reforms: Competing Views. Kiel Working Papers, No. 552. Kiel.

Ghai, Dharam (1992). Structural Adjustment, Global Integration and Social Democracy. Geneva: United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD). August. Processed.

Government of Japan, Economic Planning Agency, Coordination Bureau (1991). Establishing Japan's ODA Principle: Support for Self-help Efforts. Final report of the study group of economic cooperation policy. (August).

Graham, Carol (1992). The politics of protecting the poor during adjustment: Bolivia's Emergency Social Fund. World Development, vol. 20, No. 9.

Greenway, David, and Oliver Morrissey (1993). Structural adjustment and liberalisation in developing countries: what lessons have we learned? Kyklos, vol. 46, fasc. 2.

Hadjimichael, Michael T., Thomas Rumbaugh and Eric Verreydt (1992). The Gambia: Economic Adjustment in a Small Open Economy. Occasional Paper, No. 100. Washington, D.C.: International Monetary Fund. (October).

Haggard, Stephan, and Robert R. Kaufman, eds. (1992). The Politics of Economic Adjustment. Princeton, New Jersey, and Oxford: Princeton University Press.

_____, Steven B. Webb (1993). What do we know about the political economy of economic policy reform? The World Bank Research Observer, vol. 8, No. 2 (July).

Healey, John, and Mark Robinson (1992). Democracy, Governance and Economic Policy: Sub-Saharan Africa in Comparative Perspective. London: Overseas Development Institute.

_____, Richard Ketley and Mark Robinson (1992). Political Regimes and Economic Policy Patterns in Developing Countries. Working Paper, No. 67. London Overseas Development Institute. (June).

Ihonvbere, Julius O. (1993). Economic crisis, structural adjustment and social crisis in Nigeria. World Development, vol. 21, No. 1.

Intal, Ponciano S., Jr. (1992). Real exchange rates, price competitiveness and structural adjustment in Asian and Pacific economies. Asian Development Review, vol. 10, No. 2. Manila: Asian Development Bank.

Inter-American Development Bank (1992). Latin America: The New Economic Climate. Fourth Biennial Conference co-sponsored by the International Herald Tribune, the Inter-American Development Bank and Argentaria-Corporación Bancaria de España, Madrid, 21 and 22 July 1992.

Jaycox, Edward V. K. (Vice-President, Africa Region, World Bank) (1993a). Africa: From Stagnation to Recovery. World Bank.

_____, (1993b). Capacity-building: the missing link in African development. Transcript of address to the African-American Institute Conference on "African Capacity-Building: Effective and Enduring Partnership", Reston, Virginia, 20 May 1993.

Kapur, Ishan and others (1991). Ghana: Adjustment and Growth, 1983-1991. Occasional Paper No. 86, Washington, D.C.: International Monetary Fund. (September).

Kate, Adriaan Ten (1992). Trade liberalization and economic stabilization in Mexico: lessons and experience. World Development, vol. 20, No. 5.

Killick, Tony (1993). The Adaptative Economy: Adjustment Policies in Small, Low-Income Countries. Washington, D.C.: Economic Development Institute of the World Bank and Overseas Development Institute.

_____, and Moazzam Malik (1992). Country experiences with IMF programmes in the 1980s. The World Economy, vol. 15, No. 5 (September).

_____, and Marcus Manuel (1992). What can we know about the effects of IMF programmes? The World Economy, vol. 15, No. 5 (September).

Krueger, Anne O. (1993). Economic Policies at Cross-Purposes: the United States and Developing Countries. Washington, D.C.: The Brookings Institution.

Kumar, T. Krishna (1993). Fund-Bank policies of stabilization and structural adjustments: a global and historical perspective. Economic and Political Weekly (24 April).

Lancaster, Carol (1992). The politics of economic reform. International Economic Insights (September/October). Washington, D.C.: Institute for International Economics.

Lustig, Nora (1992). Mexico: The Remaking of an Economy. Washington, D.C.: The Brookings Institution.

Massad, Carlos (1992). Social Equity and Changing Production Patterns as a Development Strategy: The Thinking of ECLAC. Commission for Latin America and the Caribbean (ECLAC) Working Paper No. 12. (December).

McCarthy, F. Desmond, and Ashok Dhareshwar (1992). Economic Shocks and the Global Environment. Policy Research Working Papers, WPS 870. Washington, D.C.: World Bank. March.

Meller, Patricio (1992). Latin American Adjustment and Economic Reforms: Issues and Recent Experience. Discussion Papers, No. 53, Geneva: UNCTAD. (December).

Nashashibi, Karim, and others (1992). The Fiscal Dimensions of Adjustment in Low-Income Countries. Occasional Paper No. 95. Washington, D.C.: International Monetary Fund. (April).

Onitiri, H. M. A. (1992). Devaluation and Structural Adjustment: The Nigerian Experience. Development Research Papers Series, Research Paper No. 3. Addis Ababa: Economic Commission for Africa. (November).

Overseas Development Institute (1993). Does the IMF Really Help Developing Countries? Briefing paper. London. (April).

Overseas Economic Cooperation Fund, Japan (1993). Implications of the World Bank's focus on structural adjustment: a Japanese government critique. Third World Economics (Penang, Malaysia), No. 16 (31 March).

Perkins, Dwight H., and Michael Roemer, eds. (1991). Reforming Economic Systems in Developing Countries. Cambridge, Massachusetts: Harvard University, Harvard Institute for International Development.

Ranis, Gustav, and Syed Mahmood (1992). The Political Economy of Development Policy Change. Cambridge, Massachusetts, and Oxford: Blackwell.

Rosen, George (1992). The state and the market in industrial development: perspectives from the 1980s. Asian Development Review, vol. 10, No. 2. Manila: Asian Development Bank.

Sengupta, Arjun (1993). Aid and Development Policy in the 1990s. Helsinki: World Institute for Development Economics Research (UNU/WIDER). This paper was presented at a workshop organized by the Forum on Debt and Development held in The Hague, 9 and 10 June 1992.

Serven, Luis, and Andres Solimano (1993). Debt crisis, adjustment policies and capital formation in developing countries: where do we stand? World Development, vol. 21, No. 1.

Skålines, Tor (1993). The state, interest groups and structural adjustment in Zimbabwe. The Journal of Development Studies, (London), vol. 29, No. 3. (April).

Stanners, W. (1993). Is low inflation an important condition for high growth? Cambridge Journal of Economics. No. 17.

Stein, Howard (1992). Deindustrialization, adjustment, the World Bank and the IMF in Africa. World Development, vol. 20, No. 1.

Summers, Lawrence H., and Lant H. Pritchett (1993). The structural adjustment debate. The American Economic Review, (Papers and Proceedings of the 158th Annual Meeting of the American Economic Association), vol. 83, No. 2 (May).

_____, and Vinod Thomas (1993). Recent lessons of development. The World Bank Research Observer, vol. 8, No. 2 (July).

Taylor, Lance (1993). Polonius lectures again: the World Development Report, the Washington Consensus, and how neo-liberal sermons won't solve the economic problems of the developing world. Bangladesh Development Studies, vol. 20.

United Nations (1991). Report of the Secretary-General on economic stabilization programmes in developing countries. A/46/385.

_____, (1992a). Dilemmas of macroeconomic management: stabilization and adjustment in developing countries. In Supplement to World Economic Survey, 1990-1991. Sales No. E.92.II.C.2.

_____, (1992b). Report of the Committee for Development Planning on its twenty-eighth session, Kuwait, 18-22 April 1992. E/1992/27. In particular chap. V entitled "Economic reform in developing countries".

_____, (1993). World Economic Survey, 1993. Sales No. E.93.II.C.1.

_____, United Nations Conference on Trade and Development (1993). Trade and Development Report, 1993. Sales No. E.93.II.D.10. In particular

part two, chap. II, entitled "Adjustment and stagnation in sub-Saharan Africa".

_____, Economic Commission for Latin America and the Caribbean (1991). Estabilización y equidad en America Latina en los Ochenta. LC/R 1132. Santiago, Chile.

_____, (1992a). La Política Cambiaria en America Latina a Comienzos de los Años Noventa. LC/R 1193. Santiago, Chile.

_____, (1992b). Public Finances in Latin America in the 1980s. Santiago, Chile: Cuadernos de CEPAL 69. Sales No. E.92.II.G.10.

World Bank, (1992a). Privatization: The Lessons of Experience. Washington, D.C.: World Bank.

_____, (1992b). Adjustment Lending and Mobilization of Private and Public Resources for Growth. Washington, D.C.: World Bank, Country Economics Department.